



OCTOBRE  
2022

BULLETIN  
MUNICIPAL

Commune de  
Sainte-Montaine

Edito du Maire

Chères Montainaises, chers Montainais,

Que de bruit dans le bourg !

Entre l'église, les dispositifs sécuritaires routiers et le chemin vers la Belle Fontaine, nous avons perdu transitoirement un peu de notre tranquillité mais nous assisterons de nouveau à cérémonies et concerts, les voitures rouleront plus doucement et nous marcherons plus sereins. Chacun de ces points sera repris plus loin dans ce bulletin.

Les belles promesses financières liées à l'installation d'éoliennes n'ont pas été entendues avec le refus unanime du Conseil municipal : totalement inadaptées au lieu... et les grues continueront de nous survoler sans risque tous les ans. La conférence du vendredi 30 septembre n'a pu que nous conforter dans cette décision (l'exposé peut vous être transmis sur demande).

Dans ce bulletin, nous développons le sujet très polémique des ordures ménagères après cette période difficile de modification de la collecte et vous informons des manifestations festives et culturelles à venir au centre socio-culturel et au musée.

Nous vous y attendrons nombreux après le succès de la brocante et de la journée du Patrimoine.

Une bonne lecture en attendant de vous retrouver sur la commune.

Sentiments dévoués de toute l'équipe municipale ;

Le maire, Jean-Yves DEBARRE.

# Planning des travaux de restauration du chœur de l'église

Les échafaudages sont en place à l'intérieur comme à l'extérieur.  
La dépose des vouites et des pans coupés verticaux est terminée.  
La dépose des anciens lattis est également terminée.  
Début octobre démarre la dépose de la couverture et la réparation de la charpente, notamment la taille et la pose des fermes principales.  
La taille et la pose des chevrons formant fermes sont prévues en décembre et janvier ; en janvier également la pose des tuiles plates.  
Et enfin, à l'intérieur, la pose d'un nergalto et la réalisation de la nouvelle vouite en plâtre.



Morceau de vouite

Le planning de l'architecte prévoit une reception des travaux **en mars 2023**.

## Financement des travaux

<b>TOTAL DES DEPENSES (TTC)</b>	<b>225 656 €</b>
Lot 1 – Maçonnerie	97 509 €
Lot 2 – Charpente	87 972 €
Lot 3 – Couverture	40 175 €

<b>RECETTES</b>	<b>225 656 €</b>
Souscription publique	24 000 €
Fonds Régional pour le Patrimoine Culturel de Proximité (Fondation du Patrimoine)	30 000 €
Fonds de Relance Economique alimenté par la Région Centre-Val de Loire (Fondation du Patrimoine)	7 000 €
Bonification de la Fondation du Patrimoine	10 000 €
Etat au titre de la Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux	70 000 €
Emprunt au taux de 1.21 % sur 15 ans	65 000 €
Fonds Propres de la commune	19 656 €



Vue de la charpente au dessus du chœur, après l'enlèvement de la vouite néogothique et du lattis originel.

Cette vouite faisait 10 cm d'épaisseur, et elle était constituée d'une brique creuse et d'un plâtre apparent.



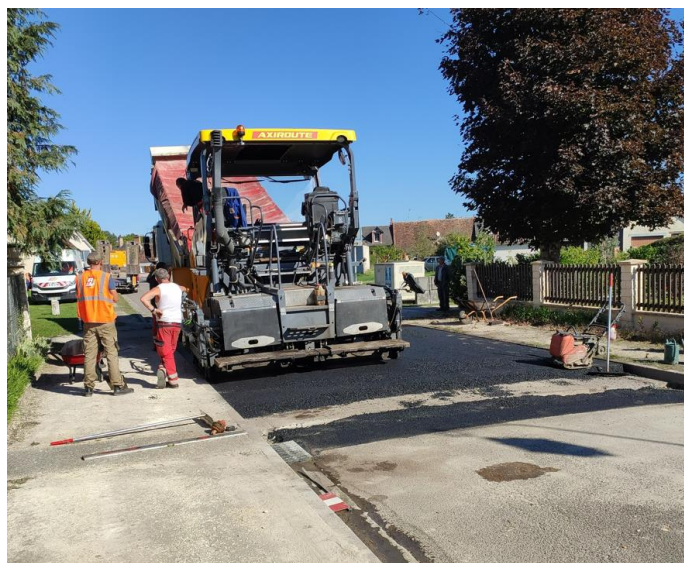
# AUTRES TRAVAUX

## *Aménagement sécuritaire*

Devant l'entrée du camping, un plateau ralentisseur a été installé, complété par une écluse asymétrique. Ces travaux sont conformes au projet établi lors du mandat précédent.

En plus, une autre écluse simple sera posée au coin de la place, remplaçant en fixe le dispositif actuel installé pour les travaux de l'église.

Ces travaux terminent l'aménagement sécuritaire du bourg.



## *Lotissements*

Pour diminuer les nuisances aux riverains et optimiser le travail, l'accès aux 4 parcelles du lotissement les Danses, route de Ménétréol a été conduit en même temps que l'aménagement sécuritaire de la route. Les coûts de cette viabilisation se retrouveront à la vente des 3 parcelles encore libres.

Pour la 4<sup>ème</sup> parcelle conservée par le propriétaire, les travaux sont à sa charge directe (accès et réseaux).

## *Le Chemin piétonnier de la Belle Fontaine*



L'idée était de créer une liaison « douce » sécurisée entre le village et la zone de l'étang communal, complétant un circuit incluant le village vacances. Pour cela la commune a obtenu une aide de l'Union Européenne au titre du FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural), aide relayée par la Région Centre Val de Loire et le Groupe d'Action Local Berry Val de Loire présidé par Laurence RENIER, également conseillère régionale. (Montant des travaux 33 000 € dont 80% subvention FEADER)

Ce chemin a été conçu pour encourager la marche au détriment de la voiture :  $\frac{3}{4}$  d'heure de marche chaque jour, quand on peut encore le faire, c'est se maintenir en bonne santé.

Les travaux sont terminés : des potelets en bois permettent de sécuriser ce nouveau chemin de 400m, qui relie le village à la Belle Fontaine.

# VIVRE ENSEMBLE

## *Avant-tout*

Une note particulière pour Myriam CHESNET qui a accueilli à son domicile trois membres d'une famille Ukrainienne, pendant plusieurs mois.

Son esprit de solidarité a été reconnu par tous à Ste-Montaine, mais aussi au-delà, et la commune peut être fière de son acte.

Merci Myriam.

## *Les associations*

- 1) **Le Comité des Fêtes** a repris du service. Emmenée par la nouvelle présidente Annabelle RAFFESTIN, la nouvelle équipe a déjà fait ses preuves avec la brocante du 11 septembre. Belle affluence et aussi carton plein pour la buvette restauration. Bravo et merci pour cette reprise. Nous souhaitons qu'ils nous fassent partager d'autres moments festifs.
- 2) **Le Club** a retrouvé son rythme d'avant Covid avec souvent trois tables de joueurs de cartes : belle ambiance de jeu avec aussi un bon entraînement de la mémoire. Venez travailler celle-ci avec eux les jeudis après midi à 15 heures.
- 3) **SMSE** avec quelques adhérents, maintient une réunion hebdomadaire où le travail manuel a retrouvé toute sa noblesse. A partir de matériaux naturels comme l'osier, les ronces, les joncs et le carex, ils vous apprendront tout, les mardis après midi à 14h30.  
Une conférence sur les Energies Renouvelable a eu lieu le 30 septembre, elle nous a conforté dans le refus de l'éolien sur notre territoire.

## *Manifestations*

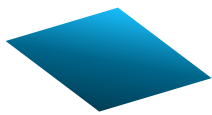
[Les journées du patrimoine](#) ont permis aux habitants intéressés par la découverte des richesses locales de visiter le Moulin et la Tuilerie de Chair Salée d'une part et la Motte Médiévale et la Croix des Anglais d'autre part. Visiteurs et visités ont été ravis par cette après midi culturelle. L'année prochaine nous visiterons d'autres sites encore une fois accueillis chaleureusement. Merci encore aux propriétaires des ces lieux.

[La messe de la Saint Hubert](#), en raison de la fermeture de l'église, se résumait à un simple concert des Trompes du Berry à la salle des fêtes. Il n'aura pas lieu cette année car le lieu peu adapté et aussi le prix demandé nous a incité à attendre la réouverture de l'Eglise en 2023.

Par contre, vous pouvez dès maintenant réserver pour le concert de Gospel du 19 novembre.

[L'arbre de Noël des enfants et des anciens](#) aura lieu le samedi 17 décembre à 15h à la Salle des Fêtes. [Le spectacle \(le jardin de Willy\) sera ouvert à tous gratuitement.](#) Il sera suivi du traditionnel goûter. Retenez cette date. Le spectacle mérite votre déplacement.





## *Sainte-Montaine se raconte*

Accueillis à la mairie en patois solognot et par Marie-Thérèse Charrier, autre mémoire du village, ainsi que par Benjamin Chausseron, les membres du Groupe de recherche archéologique et historique de Sologne (GRAHS) ont pu, tout au long de la journée du mercredi 24 août, prendre le pouls de notre petite cité montainaise.

Une quinzaine de membres ont profité de la visite guidée et commentée du village, admiré la fontaine miraculeuse de Belle-Fontaine, pique-niqué autour des étangs et, pour terminer en beauté, visité le musée.

Le GRAHS rassemble des amoureux de la Sologne. Ils organisent régulièrement des conférences, des expositions et publient la revue *la Sologne et son passé*, afin de transmettre l'histoire locale, ses richesses et ses traditions. Sainte Montaine, sainte patronne de la Sologne, a donc été pour eux un choix de visite évident et très symbolique.



## *Visite de Madame la Sous-Préfète*

La nouvelle sous-préfète, Mme Anne-Charlotte Bertrand, a passé une longue après-midi en août dernier sur la commune. Après un tour d'horizon des problèmes à la mairie, elle a tenu à visiter l'église en travaux et le site de la Belle Fontaine. Elle souhaitait en effet revoir le dossier du captage d'alimentation en eau potable. On pourra compter sur son soutien à ce sujet.



## Activités en lien avec le musée

L'année 2022 est d'ores-et-déjà une belle année pour notre musée Marguerite Audoux !

- [Le mois de mars](#) fut consacré aux artistes habitants ou originaires de Sainte-Montaine. Peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes et auteurs(es) ont pu exprimer leurs talents lors des expositions et conférences organisées durant tout le mois.
- [Nos efforts en matière de culture ont été reconnus au plus haut point](#) : en effet, madame Sophie Chestier, vice-présidente « culture » du conseil départemental du Cher a visité le point lecture le 11 mai 2022. Puis madame Anne-Charlotte Bertrand, nouvelle sous-préfète de Vierzon est venue vers nous le 26 août dernier.
- [Parallèlement, des groupes importants](#) se sont succédés au musée durant l'été : le Bureau des Guides de Bourges (4 août) et le GRAHS (24 août). Scouts, randonneurs, seniors et amateurs de véhicules anciens ont aussi tour-à-tour découvert Marguerite Audoux. A l'image des Journées Européennes du Patrimoine avec la visite de deux sites locaux, la culture se construit pour et avec ses habitants. Ainsi, nous avons accueilli Lili, habitante du village, en tant que stagiaire. A la suite, nous lui avons proposé d'exposer pour la première fois ses photos, ce qui lui a permis de réaliser de belles rencontres et d'approfondir son projet professionnel. Aussi, le musée a été une jolie découverte pour notre famille ukrainienne, accompagnée de Myriam Chesnet (31 mars) ou encore pour Nelly, notre nouvelle et sympathique commerçante itinérante (O gram' près).
- [Un point particulier pour la mission locale](#)



Des jeunes de la Mission locale (association œuvrant à l'insertion et siégeant à Aubigny) ont passé une journée à Sainte-Montaine. L'occasion de les inviter à découvrir les richesses du territoire.

À la campagne, on ne s'ennuie pas forcément, loin de là. Huit jeunes de la Mission locale du pays Sancerre-Sologne, accompagnés de deux conseillères, Élodie et Solène ont passé toute une journée dans le village.

Après un accueil à la mairie, ils ont visité le musée Marguerite-Audoux puis sont partis à la découverte de l'eau miraculeuse de la Belle Fontaine.

Au retour, ils ont pique-niqué et joué au Mölkky® à proximité du musée. Enfin, un bilan de la journée a suivi, ainsi qu'un débat sur le thème de la culture, sous la houlette de Benjamin animateur culturel.

« Les jeunes ont montré qu'on pouvait passer une journée entière à Sainte-Montaine sans s'ennuyer, grâce notamment aux activités extérieures possibles tout autour du musée (pique-nique, tennis, vastes pelouses, basket, etc.), a déclaré avec enthousiasme Benjamin Chausseron. Par ailleurs, il est important de donner aux jeunes la possibilité de découvrir les lieux culturels du territoire, par des visites conviviales et en leur laissant la possibilité de donner leur avis sans langue de bois. Des échanges riches et francs qui nous ont permis de réfléchir à de futurs projets communs, en lien avec la culture, la communication, et en s'adaptant systématiquement aux envies et aux talents des jeunes, forces vives parfois trop sous estimées mais souvent agréablement surprises. »



# ORDURES MENAGERES

Vaste sujet très polémique, l'enlèvement des ordures ménagères et déchets assimilés anime de nombreux débats et amène nombre de contestations.

## *Historique*

- Nous étions soumis à la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) depuis 2011.
- L'autre alternative, débattue depuis plusieurs mois par les élus communautaires, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), taxe additionnée à la taxe foncière et qui tient compte non plus de la composition déclarée du foyer, mais de la valeur locative de nos biens fonciers a été adoptée en conseil communautaire le 26 septembre dernier.
- Il appartient aux propriétaires de répercuter ces frais auprès de leurs locataires sous forme de charges.

## *La redevance ou la taxe couvre :*

- Les frais d'enlèvement en porte à porte, une fois par semaine des ordures dites ménagères ou résiduelles.
- La collecte des verres en conteneurs dits PAV (Points d'Apport Volontaires)
- La collecte des emballages plastiques, cartonnets, papiers, conserves, aérosols ... également en conteneurs PAV
- L'accès illimité à la déchèterie intercommunale située à Aubigny-sur-Nère (gravats, bois, déchets verts, encombrants, électroménagers, électronique, mobilier, batteries, ferraille, huiles, pneus ...) avec son fonctionnement : salaires des employés, transport et traitement des déchets collectés (incinération ...)

La somme ainsi versée représente l'ensemble de ces services rendus et ne se limite pas au simple enlèvement de votre poubelle. L'infrastructure industrielle que réclame ramassage – traitement – tri – recyclage éventuel devient de plus en plus coûteuse.

**Nous générons des déchets, il nous appartient d'en assumer le devenir.**

## *Bon à savoir\_ (extrait du règlement de collecte de la CDC Sauldre et Sologne)*

- **Bacs d'ordures ménagères**
  - ⇒ A déposer en bordure de trottoir (quand c'est possible)
  - ⇒ La poignée côté voie publique
  - ⇒ Couvercle fermé, ordures ménagères en sacs, sans trop tasser

Les déchets déposés sur le couvercle ou en dehors du bac ne seront pas collectés

- ⇒ Les agents sont habilités à vérifier le contenu du bac et à le refuser si non conforme aux consignes de tri. Un message précisant la cause du refus est déposé à l'utilisateur.
- ⇒ Les bacs sont présentés la veille au soir de la collecte et sont remis dans la journée, sauf dérogations.
- ⇒ Toutes les collectes de la semaine suivant un jour férié sont décalées au lendemain.
- ⇒ Les bacs sont mis à la disposition des usagers, qui en ont la garde, mais la collectivité en reste propriétaire. Ils ne peuvent pas être emportés en cas de déménagement.
- ⇒ En cas de vol, déposer plainte à la Gendarmerie avant d'en demander un autre.

- **Les points de regroupement**

sont créés pour répondre à des problèmes de non accessibilité de leur habitation au véhicule de collecte.

- ⇒ le bac situé près des PAV du parking du centre socio-culturel est ainsi réservé aux habitants de la commune dans cette situation ; et uniquement...

- **Brûlage des déchets**

Le brûlage des déchets ménagers (y compris les déchets verts) est interdit puisque tous les habitants ont accès à la déchèterie (amende possible jusqu'à 450 €)

## EOLIEN

Un opérateur d'origine Coréenne souhaite construire sur le territoire de la commune un parc éolien.

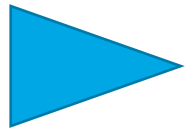
La zone retenue par l'opérateur se situe à l'extrémité Nord de la commune, en limite d'Argent sur Sauldre.

Le conseil municipal du 1er juillet dernier a émis un avis défavorable. Ce projet situé sur le passage des oiseaux migrateurs et des grues cendrées en particulier, porte aussi préjudice à nos paysages et à toute la Sologne

## Présentation de la zone d'étude



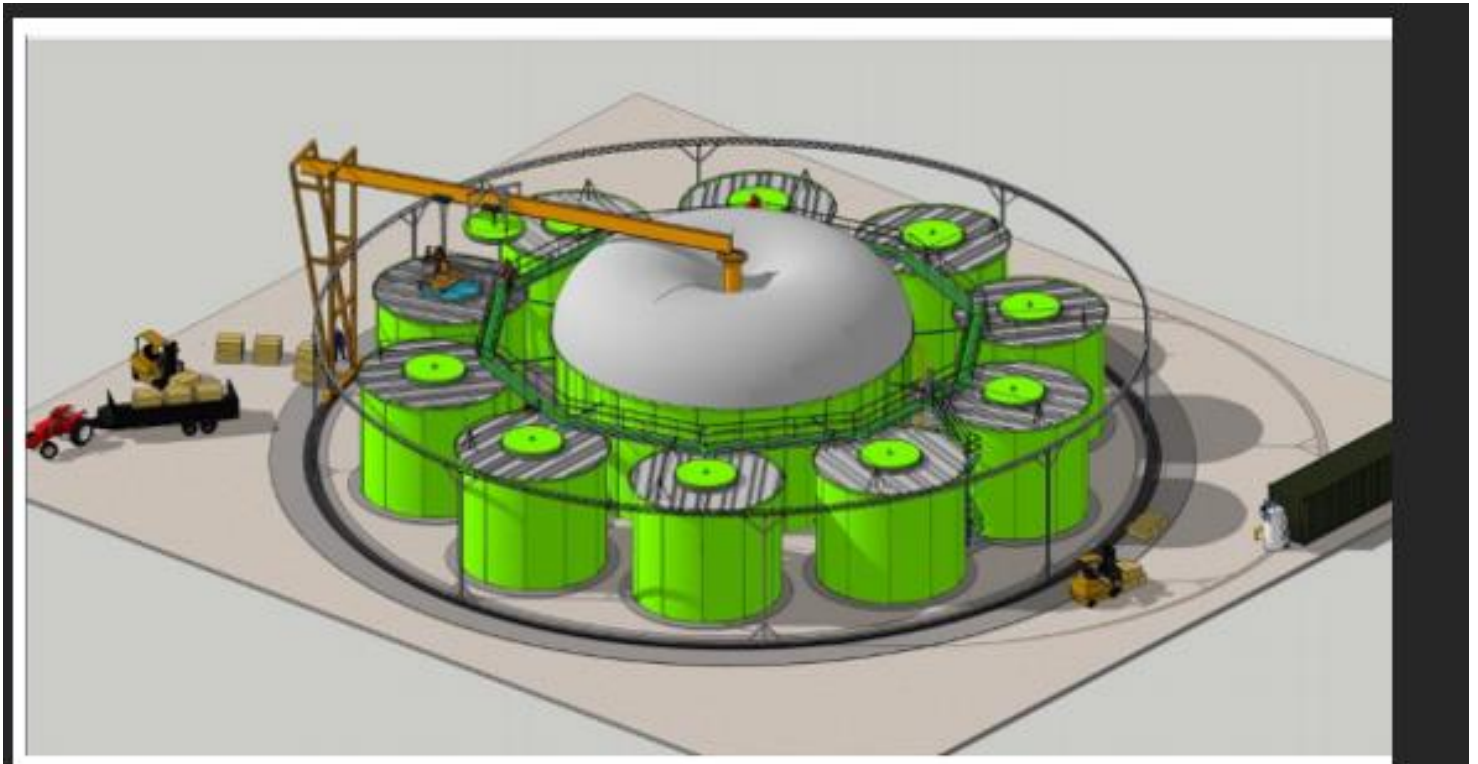




## Méthanisation

D'ici environ deux ans, la ferme des Brochards, devrait abriter une unité de méthanisation « nouvelle génération » toujours à l'étude, située en limite de la commune d'Argent-sur-Sauldre.

Sur les 470 hectares que compte la ferme, bois compris, l'agriculteur souhaite aussi « mettre en place des rotations de cultures pour recréer des matières organiques et redonner de la vie au sol », ce dernier épuisé après n'avoir fait pousser que du maïs durant des années.



Les intrants alimentent les cuves périmétriques. A période régulière, on alimente la grande cuve ( le digesteur) depuis les cuves périmétriques.

la flore bactérienne anaérobie va digérer la matière organique et produire du biogaz. Le gaz produit n'est pas encore du biométhane mais du biogaz brut. Il est composé de 60 à 70 % de méthane mais aussi de 30 à 40 % de  $\text{CO}_2$ , de  $\text{H}_2\text{S}$  et d'autres composés organiques volatils. Il est ensuite purifié, parfumé (pour avoir l'odeur caractéristique du gaz) et livré sur le réseau GRDF qui passe sur la route d'Argent sur Sauldre, devant l'exploitation.

## AUTRES SUJETS



### *Eclairage public*

Le budget, pour passer de l'éclairage actuel au LED serait d'environ 800 € par point lumineux et il existe 55 points lumineux sur le village. Une subvention est possible à 50% par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE).

Actuellement l'éclairage se fait avec des ampoules à Sodium Haute Pression : ce système est relativement performant mais il consomme encore trois fois plus d'énergie que le LED.

L'éclairage actuel fonctionne de la tombée de la nuit (18h) jusqu'à 23h. Rallumage le matin de 6h à 8h. Soit environ 7 heures par jour.

Nous envisageons de réduire cette durée d'éclairage.

### *Les Chemins de Commune*



A la suite de plusieurs remarques des riverains de la Route à Pinelle, du Chemin des Machardières et de Bordebure se plaignant des quads et des motos sur les chemins communaux, des panneaux « Interdiction à tous véhicules à moteur sauf riverains » ont été posés à l'entrée de ces chemins pour tenter de limiter ces désagréments et dégradations. (On notera qu'un de ces panneaux a déjà disparu et un autre a été tagué).



### *Épicerie ambulante*

NELLY, avec son camion a commencé ses tournées. Merci à elle de nous avoir inclus dans sa boucle. Elle propose des articles auxquels nous ne sommes pas forcément habitués, légumes secs notamment. Ces produits sont de qualité et d'origine souvent locale.



#### Ô Gram'près

Vient à votre rencontre dans votre commune  
Retrouvez votre épicerie sur le parking du centre socio-culturel  
Produits en vrac : fruits et légumes frais, hygiène et entretien  
Infos : 07 81 36 01 11 – Facebook : Ô Gram'près  
**PLANNING DE PASSAGE**  
**SemaineS impaires : les mardis de 14h à 15h30**  
**Semaines paires : les jeudis de 14h à 15h30**





# Constat empirique de la couverture GSM

## depuis l'installation du Pylône 4G multi-opérateurs en juin 2020.

Les cartes de l'Arcep affichent un rayon de 3 km de « bonne couverture » autour de l'antenne. Le **bourg** de Sainte-Montaine et ses alentours est effectivement desservi en 4G.

Une partie des Montainais résident dans un habitat dispersé et la couverture faiblit rapidement en s'éloignant du bourg. En effet, la forêt couvre 80% de la commune faisant de Sainte Montaine un des villages les plus boisés de Sologne. Le champ électromagnétique émis par une antenne se propage principalement à la manière du faisceau d'un phare et le pylône de 34m de Ste Montaine ne semble pas assez haut. La végétation masque le faisceau d'ondes. (A Brinon, commune voisine, le pylône fait 53 m)

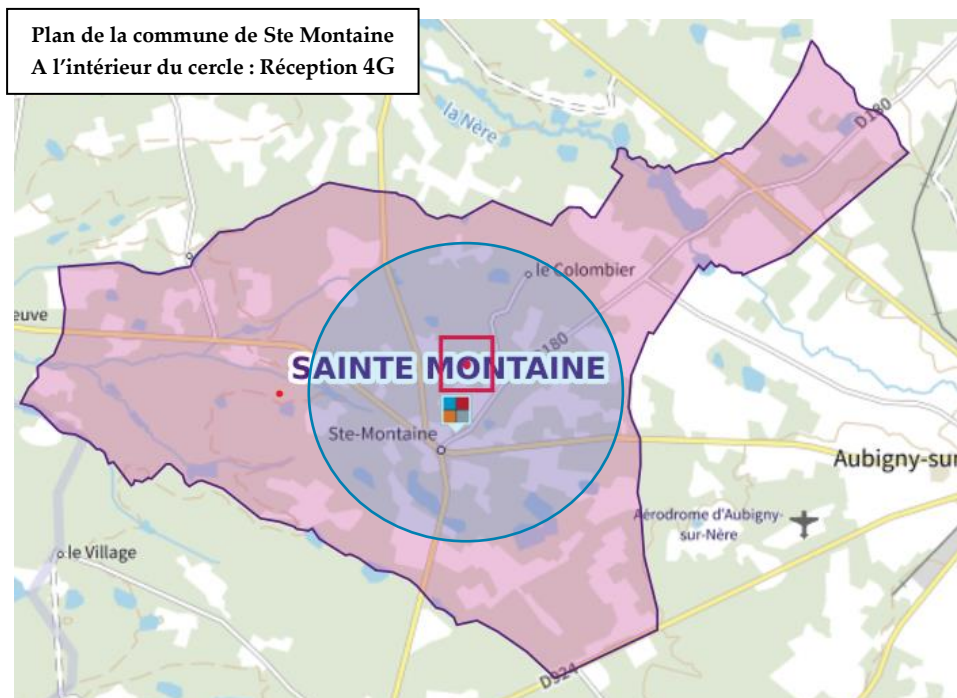
Au-delà de ces 3 kms, les cartes de l'Arcep indiquent une « bonne couverture » pour Orange et Free, et une « couverture limitée » ou « pas de couverture » pour Bouygues et SFR. Etonnant puisque les 4 opérateurs se partagent les mêmes émetteurs du même pylône ? La couverture annoncée par SFR et Bouygues semble plus sincère.

**Enfin, une partie des habitants de la commune résident soit en zone « couverture limitée » soit en zone « pas de couverture ».** En extérieur, la voix et les SMS sont parfois possible, mais dans des conditions très irrégulières.

Une réclamation a été faite au service des coordinations des politiques publiques à la Préfecture du Cher en avril dernier. Pour le moment pas de réponse.

On notera aussi que les maisons trop éloignées des routes pour permettre d'avoir l'ADSL, ont opté pour le satellite pour la data. Le débit est médiocre et le volume limité mensuellement.

Ces mêmes maisons seront éligibles à la fibre, (prévue en 2025) pour Sainte Montaine, mais les distances à couvrir en chemin privé (jusqu'à 2 kms) à la charge du client représenteront des budgets d'installation possiblement dissuasifs.



Extrait du dossier établi par Etienne Fenart, adjoint et transmis aussi à Mr le Député et Mme la Sous-Préfète.

# Etat Civil

## 2021

*Ils nous ont quittés  
Nous ne les oublions pas*

- Pierre ROBERGEON le 22 août 2021 à 78 ans
- Françoise NORMAND le 31 décembre 2021 à 84 ans

## 2022

*Ils se sont mariés  
Tous nos vœux de bonheur*

- Matthieu DEBARRE & Audrey SAUGRIN le 30 juillet 2022
- Stéphane PREVOST & Delphine POIGNARD le 30 juillet 2022
- Nicolas ROBERGEON & Laetitia FOUQUET le 3 septembre 2022

*Ils nous ont quittés  
Nous ne les oublions pas*

- Gilbert BRUN le 13 janvier 2022 à 90 ans
- Thierry DUVAL le 21 mars 2022 à 64 ans
- Antoine ROY le 4 mai 2022 à 49 ans
- Joël DEROUET le 2 août 2022 à 55 ans

## IMPORTANT : MESSAGERIE

- Pour communiquer de façon efficace, nous adressons les messages d'ALERTE (tempête, canicule, usage de l'eau ...) mais aussi d'autres informations (municipales ou culturelles) en utilisation votre MAIL.
- Si vous ne recevez pas ce bulletin aussi par mail, votre adresse n'a pas été enregistrée : merci de la faire parvenir à [mairie.ste-montaine@orange.fr](mailto:mairie.ste-montaine@orange.fr)